



Waremme, le 29 avril 2016

Opération de Développement Rural - Héron

Compte rendu de la séance d'information-consultation citoyenne de LAVOIR, le 27 avril 2016

Présents :

Nombre d'habitants : 11 personnes

Pour le Collège communal : Christelle FURLAN, échevine en charge de l'ODR ;

Pour l'Administration communale : Isabelle EBROIN, ADL, agent relais de l'ODR ;

Pour la FRW : Mathilde PAUQUÉ, Vanessa SUBLET, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement.

1. Accueil des participants

Madame Christelle FURLAN, échevine en charge de l'ODR, remercie les participants pour leur présence. Elle explique les objectifs de la séance, et la volonté des autorités communales de permettre aux citoyens de s'exprimer afin de construire avec eux l'avenir de la Commune.

2. Déroulement de la soirée

La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune à l'issue des consultations.

Mathilde Pauqué et Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présentent le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques: territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
 - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
 - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, trois atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus pertinents.

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, sauf si l'idée n'a été formulée que par un participant.

En matière de territoire :

Pour les Lavarrois, la qualité de leur cadre de vie tient à la beauté de ses paysages encore verts et peu construits, à la tranquillité de leur environnement où la convivialité est encore bien présente (6).

Ce **cadre bucolique** et la **situation idéale** de la commune attirent de nombreux nouveaux habitants dont le peu d'implication dans la vie villageoise risque d'impacter négativement la convivialité.

La proximité des commerces et des nombreux services offerts par les centres urbains situés à quelques kilomètres, ainsi que la facilité d'accès par l'autoroute et les voies rapides sont donc à la fois un atout et une menace.

Participe également au cadre de vie le **riche patrimoine bâti** ; l'église, les anciennes fermes et l'habitat rural de caractère, et surtout le moulin de Ferrières font la fierté des Lavarrois (6).

Sans être passésistes, les habitants sont conscients de la nécessité d'anticiper l'évolution de la population et apprécient que la Commune se dote d'outils permettant de planifier l'**aménagement du territoire**, en conservant une structure de bâti et un type de constructions qui permettent encore des relations harmonieuses entre voisins.

L'appartenance au Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne est un gage de qualité pour le territoire et les participants proposent d'améliorer la biodiversité par la plantation de haies indigènes (2), ou par l'acquisition et l'aménagement du bois de Ferrières afin d'y organiser des activités de sensibilisation à la **nature**.

Grâce à ces différents facteurs, à la présence de gîtes et chambre d'hôtes et à un réseau étendu de balades, la commune dispose pour les participants d'un bon **potentiel touristique** qui pourrait être développé autour du moulin de Ferrières. Sa rénovation et son aménagement sont donc une priorité, et les participants imaginent à cet endroit un point d'accueil pour l'organisation de visites ou de circuits découvertes, l'aménagement d'une plaine de jeux, d'un magasin commercialisant les produits du terroir, d'un point HoReCa... bref, en faire un véritable lieu de convivialité et de rencontre, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Quelques points négatifs entachent toutefois le tableau.

L'égouttage est inexistant (2) et les rues du village sont soumises à des **inondations en cas de fortes pluies**. Un bassin d'orage, ou une zone permettant d'absorber le trop plein des ruisseaux permettraient de résoudre, au moins partiellement ce problème.

La **route nationale**, bruyante, coupe le village en deux et a un réel impact négatif sur le sentiment d'appartenance (2) et sur le lien entre villageois. La vitesse est jugée excessive et insécurisante(3), d'autant qu'il n'y a pas d'aménagement permettant la traversée par les piétons et vélos, ni d'aménagements permettant de cheminer le long de la voirie comme un trottoir ou une piste cyclable. Bien qu'ils se rendent compte que l'emprise communale est faible, les participants rêvent que la vitesse y soit limitée à 50km/h entre Couthuin et Bierwart, et que les infractions soient contrôlées et punies, par exemple en installant un radar entre Lavois et Héron.

Des aménagements, d'un seul côté de la route, permettraient aux usagers de se rendre plus facilement vers les autres villages ou vers le centre sportif Héromnisports.

Le trafic automobile pose également problème sur les voiries communales, et les participants souhaiteraient que les quartiers plus résidentiels restent préservés d'un charroi trop important car souvent manquent les aménagements permettant aux usagers lents de se déplacer en toute sécurité.

Pour maîtriser cette circulation, un système de covoiturage permettant de faire rencontrer l'offre et la demande au niveau communal est une possibilité envisagée par les participants, car l'offre de **transports en commun** est jugée totalement insatisfaisante (4).

La commune dispose d'un bon réseau de sentiers réservés à la **mobilité douce**, mais il n'y a pas d'itinéraires qui relie réellement les villages entre eux ou qui permettent aux enfants de se rendre à l'école à vélo de manière sécurisée. Les participants imaginent volontiers la création d'un RAVeL (3) permettant de rejoindre les pôles importants de la commune, la commune voisine de Wanze ou les vallées du Parc Naturel.

Enfin, en matière d'**énergie**, les participants s'opposent aux projets éoliens qui défigurent le territoire (2), et présentent un effet négatif sur la santé.

En matière d'économie :

En termes d'**emploi et d'entreprises**, les participants soulignent le soutien actif de la Commune à la création d'activités à travers le travail de l'ADL (4) et des événements tels que le Made in Héron (3). Le développement de la Zone économique de Waret permettra de créer des emplois plus proches (2) et permettra peut-être d'enrayer le départ des jeunes générations vers les centres urbains.

Lavoir est totalement dépourvu de **commerces** de proximité (2), de point **HoReCA** (2) ou même de possibilité de retirer de l'argent (2). Cet isolement ne facilite pas la vie des personnes âgées, surtout si elles ne disposent plus d'un moyen de locomotion.

La rénovation du moulin pourrait être l'occasion de développer un restaurant du terroir proposant des produits locaux.

Car il y a sur le territoire de nombreux producteurs qui proposent une offre diversifiée (légumes, bière, viande, farine, viande, volaille bio) vendue directement à la ferme. Le petit marché de Couthuin est également une belle initiative permettant de rencontrer les acteurs locaux. Le **monde agricole** est encore bien présent à Héron et proche de la population grâce à la Fête de la ruralité ou aux travaux de la Commission agri-rurale.

La tendance actuelle va cependant vers une agriculture plus industrielle privilégiant les grandes exploitations. Les participants souhaiteraient pouvoir favoriser les petites exploitations familiales en soutenant les achats directement chez le producteur ou en mettant en place un système de paniers de produits locaux (2).

En matière de population :

La Commune offre une large panoplie de services et animations à destination des couches les plus **jeunes** de la population.

L'agrandissement de la MCAE et les gardiennes présentes sur le territoire permettent sans problème de répondre aux besoins en termes d'accueil (4) de la **petite enfance**.

Les implantations scolaires, les services de garderie et les équipements sportifs sont également satisfaisants à l'heure actuelle (3). Un participant souhaiterait que les écoles communales de Couthuin et de Surlemez proposent un cycle primaire complet. En raison de l'augmentation prévue de la population, il reste toutefois nécessaire d'anticiper le développement de ces diverses infrastructures.

Le Patro permet d'occuper **enfants et ados** les samedis après-midi et la Maison des Jeunes Hecowala (3) est dynamique et propose de nombreux projets pour les ados.

Seuls les tout-petits de 2-3 ans n'ont pas d'activité organisée spécifiquement pour eux. Les participants proposent également que soient développées les activités extra-scolaires (éveil musical, danse...) à proximité de la salle le Plein Vent, pour que les enfants puissent s'y rendre avec le bus scolaire.

Toutes ces activités pourront être communiquées via le Trèfle, qui est un bon outil d'information.

Autre souhait des participants, disposer d'espaces de rencontre et de détente, agréables tant pour les parents que pour les enfants, comme par exemple une plaine de jeux (3) qui soit aisément accessible en vélo.

Enfin, le Hall omnisport est très apprécié (4) également pour les activités non-sportives qui y sont organisées.

La situation est plus compliquée pour les **seniors** pour lesquels il n'y a pas grand-chose d'organisé. Il ne leur est pas facile de rester sur le territoire, car il n'y a que peu de contact entre les générations, et une perte de connaissances. Les participants estiment nécessaire d'anticiper le vieillissement de la population en mettant en place des structures d'accueil permettant de maintenir les personnes âgées sur le territoire.

Une maison de repos est ainsi évoquée, de même que des **logements** spécifiques pour personnes âgées ou handicapées. Héron, manque également de logements locatifs, particulièrement pour les personnes à faible ou moyen revenu.

L'ouverture récente d'une maison médicale sur la nationale semble répondre aux attentes des participants en termes de disponibilité et proximité des services de **santé**.

Les participants apprécient la présence de la bibliothèque à Héron, mais soulignent que l'offre **culturelle** est plutôt réduite et la publicité à ce sujet plutôt discrète.

Principal lieu de manifestation de la commune, la salle le **Plein Vent** mériterait d'être rénovée et insonorisée. Les Lavarrois imaginent volontiers la centralisation des activités culturelles au moulin de Ferrières. Une collaboration accrue avec les centres culturels voisins permettrait d'y développer des spectacles et des projets pour les enfants, ou mêlant les générations. L'école est un autre vecteur envisagé pour promouvoir la culture.

Tour de questions :

Dans votre présentation, vous ne mentionnez pas la salle de gym de Couthuin ?

Les activités du club de gym se tiennent maintenant à Héron. La salle a été aménagée pour y accueillir l'accueil extra-scolaire organisé par les Galopins.

Quel est le pourcentage de terres agricoles effectivement gérées par des agriculteurs héronnais ?

Nous n'avons pas actuellement la réponse et ne sommes pas sûrs que l'information soit disponible. La question sera transmise à l'auteur de PCDR.

Y aura-t-il d'autres rencontres avec la population ?

Après la phase de consultation pendant laquelle nous nous assurerons que toutes les catégories de la population aient eu la possibilité de s'exprimer, l'Opération suivra son cours avec un nombre restreint de citoyens qui souhaitent s'investir plus en faisant partie de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Ceux-ci seront les porte-paroles de la population qui sera informée régulièrement de l'avancement des travaux. La CLDR sera aussi représentative que possible de la population dans sa composition, et tout citoyen peut poser sa candidature via le formulaire présent sur le site communal à l'adresse <http://heron.be/page409623315.aspx>

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Marc Van den Broeck, agent de développement de la FRW, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne.

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.heron.be/consultations>

La retranscription complète des feuilles individuelles peut être consultée à l'adresse <http://heron.be/page443825518.aspx> - « Lavoir : retranscription des feuilles individuelles ».

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Mathilde Pauqué, Vanessa Sublet, et Marc Van den Broeck

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Mathilde Pauqué, Vanessa Sublet ou Marc Van den Broeck
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 27
m.pauque@frw.be, v.sublet@frw.be, m.vandenbroeck@frw.be*